

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-15

Approuvant les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration des 25 novembre 2016, 16 décembre 2016, 13 janvier 2017 et 3 février 2017

*Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 8 mars 2016 par laquelle Monsieur Olivier Montagne a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu le projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 25 novembre 2016 ;
Vu le projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 16 décembre 2016 ;
Vu le projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 13 janvier 2017 ;
Vu le projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 3 février 2017 ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière à 25 membres présents ou représentés, par une abstention et 24 votes favorables :

ARTICLE 1

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 25 novembre 2016 ;

ARTICLE 2

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 16 décembre 2016 ;

ARTICLE 3

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 13 janvier 2017 ;

ARTICLE 4

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 3 février 2017.

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-16

**Approuvant les capacités d'accueil en première année de licence
pour l'année 2017-2018**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-3, L. 712-3, D.612-9 ;
Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu l'arrêté relatif à la licence du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1^{er} août 2011 ;
Vu l'arrêté fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master en date du 22 janvier 2014 ;
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration du 27 novembre 2015, notamment son article 24 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 6 mars 2017.*

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil dans les formations de première année de premier cycle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration réuni en formation plénière le 31 mars 2017 à 25 membres présents ou représentés, décide, avec 3 abstentions et 22 votes « pour » :

ARTICLE UNIQUE

Adopte les capacités d'accueil telles que définies dans le tableau annexé à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

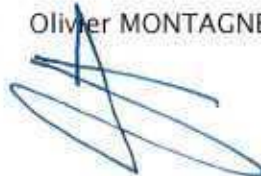
Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Oliver MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

UNIVERSITÉ DE CRÉTEIL					
Etablissement Ville	Mention / parcours type	Type de L1	Capacités 2017		
Université Paris-Est-Créteil Val de Marne-UPEC (Paris 12)		2017	Néo-entrants	Phase 3 bis	Capacité globale réorientations
Liesaint	Economie et gestion / Economie gestion parcours Management international site de Sénart	Cat. 4	28		2
	Langues étrangères appliquées / Langues Etrangères Appliquées Anglais/Espagnol Site de Sénart	Cat. 1	80	10	12
	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives / STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) Site de Sénart	Cat. 2/VG IDF	70	20	0
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)					
Créteil	Administration et Echanges internationaux	Cat 3	660	20	20
	Administration et Echanges internationaux / Administration et Echanges Internationaux filière international Business *	Cat. 4	50		10
	Administration et Echanges internationaux / Administration et Echanges Internationaux filière internationale Classe Amériques	Cat. 4	65		5
	Administration et Echanges internationaux / Administration et Echanges Internationaux filière internationale Classe Européenne	Cat. 4	80		10
	Administration et Echanges internationaux / Administration et Echanges Internationaux filière internationale Classe Shanghai	Cat. 4	80		10
	Droit	Cat. 2/VG IDF	800	20	15
	Droit / Droit filière Carrières publiques	Cat. 4	32		8
	Droit / Droit filière Jean Monnet	Cat. 4	90		15
	Economie et gestion	Cat. 2	370	30	30
	Economie et gestion / Economie Gestion parcours Informatique et Management	Cat. 4	25		5
	Economie et gestion / Economie gestion parcours Management international site de Créteil	Cat. 4	25		5
	Science politique	Cat. 2	65		5
	Science politique / Sciences politiques à l'international	Cat. 4	50		10
	Histoire (Portail)	Cat. 2	265		15
	Histoire / Histoire -Allemand	Cat. 4	20		9
	Histoire / Histoire -Anglais	Cat. 4	30		9
	Histoire / Histoire -Espagnol	Cat. 4	25		9
	Histoire / Histoire -Géographie	Cat. 4	25		9
	Histoire / Histoire -Lettres	Cat. 4	25		9
	Histoire / Histoire -Philosophie	Cat. 4	20		9
	Portail / Géographie et aménagement	Cat. 1	150		15
	Lettres monodisciplinaire (Portail)	Cat. 1	180		20
	Philosophie (Portail)	Cat. 2	80		15
	Sciences de l'éducation	Cat. 2	270	15	30
	Langues étrangères appliquées / Langues étrangères appliquées Anglais/Allemand site de Créteil	Cat. 1	100		15
	Langues étrangères appliquées / Langues Etrangères Appliquées Anglais/Espagnol - site de Créteil	Cat. 1	200	20	30
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Allemand - Anglais	Cat. 4	30		9
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Allemand	Cat. 1	40		10
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Anglais	Cat. 2	270		20
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Espagnol	Cat. 1	150		15
	Mathématiques (Portail MISIPC)	Cat. 2	48	10	6
	Mathématiques / Mathématiques et Informatique	Cat. 4	32		10
	Mathématiques / Mathématiques et Physique	Cat. 4	15		5
	Sciences pour l'ingénieur Portail MISIPC	Cat. 2	48	10	6
	Informatique (Portail MISIPC)	Cat. 2	48	5	6
	Chimie(Portail MISIPC)	Cat. 2	48		6
	Physique (Portail MISIPC)	Cat. 2	48		6
	Sciences de la vie et de la terre / Chimie-Biologie parcours international Portail CB-SVT	Cat. 4	24		
	Sciences de la vie et de la terre / SVT parcours Biologie-Santé International portail CB-SVT *	Cat. 4	24		
	Sciences de la vie et de la terre / Chimie-Biologie (Portail CB-SVT)	Cat. 2	180	10	30
	Sciences de la vie et de la terre (Portail CB-SVT)	Cat. 2	180	10	30
	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives / STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) - site de Créteil	Cat. 2/VG IDF	170	40	11
	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives / STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) parcours Kinésithérapie/Ergothérapie - site de Créteil	Cat. 4	42		13
Créteil/Torcy	Première année des études de santé	Cat. 2/VG IDF	820		

Définition des catégories selon le cahier des charges admission post-bac francilien:

Catégorie 1 :	L1 ayant habituellement des capacités d'accueil suffisantes pour les bacheliers d'Ile de France ;
Catégorie 2 :	L1 sensibles : L1 ayant habituellement des capacités d'accueil insuffisantes pour les bacheliers d'Ile de France ;
Catégorie 3 :	L1 délivrées dans seulement 1 ou 2 des académies franciliennes, ou bien faisant l'objet d'une entrée dans APB spécifique (trons communs) ;
Catégorie 4 :	L1 à à modalités particulières d'admission (accès sur dossier et/ou tests) ;
Catégorie 5 :	1ère année commune aux études de santé : PACES (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) ; <i>Inscriptions en 1ère année commune aux études de santé en Ile de France : elles sont centralisées auprès de l'UFR Santé Ile de France sur APB</i>
Catégorie 6 :	L1 à recrutement national (tirage au sort en cas de besoin pour les bacheliers franciliens et admission sur dossier et/ou tests pour les autres)

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-17

Emettant un avis favorable au rapport d'expertise relatif à la réalisation de la Maison de l'Etudiant de Sénart

*Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 8 mars 2016 par laquelle Monsieur Olivier Montagne a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu et annexé à la présente délibération le rapport d'expertise relatif à la réalisation de la Maison de l'Etudiant de Sénart ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE

Emet un avis favorable au rapport d'expertise relatif à la réalisation de la Maison de l'Etudiant de Sénart.

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

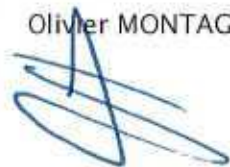
Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-18

**Approuvant l'acquisition par l'Université d'un terrain aménagé auprès de
l'Etablissement public d'aménagement Ville Nouvelle de Sénart**

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;

Considérant qu'aux termes des textes susvisés, le Conseil d'administration approuve les acquisitions et cessions immobilières ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE

Approuve l'acquisition par l'Université d'un terrain aménagé en parking auprès de l'Etablissement public d'aménagement Ville Nouvelle de Sénart ;

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

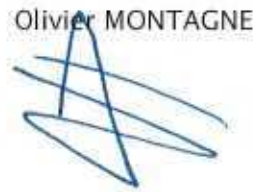
Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-19

Approuvant la cession par l'Université à l'Etat d'un terrain aménagé pour un euro symbolique

*Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;*

Considérant qu'aux termes des textes susvisés, le Conseil d'administration approuve les acquisitions et cessions immobilières ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés :

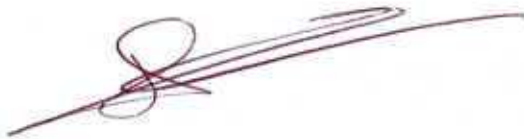
ARTICLE UNIQUE

Approuve la cession à l'Etat par l'Université d'un terrain aménagé en parking ;

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Délibération CA-2017-20

Approuvant l'attribution de deux titres de concessions de logements par nécessité absolue de service

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.762-2 et L. 712-3 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles R. 2124-64 à R. 2124-74, R. 2124-76, R. 2222-19 ;
Vu le code du domaine de l'Etat, et notamment ses articles A. 91 et A. 92, A.93-1 à 93-8 ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2013 relatif aux concessions de logement accordées par nécessité absolue de service et aux conventions d'occupation précaire avec astreinte pris pour l'application des articles R. 2124-76 et R. 4121-3-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu l'arrêté du 5 juin 2015 fixant les listes de fonctions des établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;*

Considérant qu'aux termes des textes susvisés, les concessions de logement sont accordées par l'organe compétent des établissements publics de l'Etat aux agents ne pouvant accomplir normalement leur service sans être logés sur leur lieu de travail ou à proximité immédiate.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés :

ARTICLE 1

Approuve l'attribution d'un titre de concession de logement à Monsieur Xavier LAPORTE, exerçant ses fonctions à Créteil en qualité d'Adjoint au Responsable sûreté des sites de l'UPEC et assurant à ce titre une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes ;

ARTICLE 2

Approuve l'attribution d'un titre de concession de logement à Monsieur Farid DAOUDI, exerçant ses fonctions à Créteil en qualité de Responsable sûreté des sites de l'UPEC du site du Mail-des-Mêches, et assurant à ce titre une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes.

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 31 mars 2017**

Point d'information CA-2017-21

Sur les contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 27 novembre 2015 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 8 mars 2016 par laquelle Monsieur Olivier Montagne a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu la délibération CA-2016-3 du 15 avril 2016 par laquelle le Conseil d'administration réuni en formation plénière le 15 avril 2016 a délégué certaines de ses attributions au Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, notamment la compétence d'approbation des accords et conventions signés par le président de l'établissement ;*

Considérant, en annexe, la liste des contrats et conventions signées au nom de l'Université par son Président :

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 31 mars 2017 en formation plénière à 24 membres présents ou représentés, a été informé de la signature et de l'approbation par le Président de l'université des contrats et conventions mentionnés dans le tableau en annexe.

Fait à Créteil, le 31 mars 2017

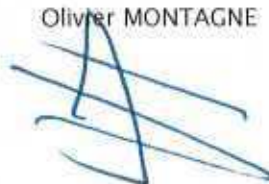
Le Vice-Président du Conseil
d'administration

Frédéric GERVAIS



Le Président

Olivier MONTAGNE



Conseil d'administration du 31 mars 2017
Contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université

Codification	typologie convention	objet de la convention	structure porteuse	signataires	date de signature	coût pour l'UPEC	coût global	recettes pour l'UPEC	recettes globales	date envisagée de présentation en CA	date début	date fin	reconduction de la convention par :
MED-2017-35	convention subvention	subvention de la région Ile-de-France pour le financement de la plateforme de cytométrie en flux (pCMF) bilan d'activité	MED	Région Ile-de-France M. Jean-Paul HUCHON	17/02/2017	47 705	395 650	347 360	347 360	31/03/2017	18/12/2013	18/12/2028	sans mention
DRH-2017-36	mise à disposition de personnel	échange d'enseignement avec l'UPEM	DRH	UPEM M. Frédéric MORET	20/02/2017	1 012				31/03/2017	01/09/2016	31/08/2017	sans mention
DEVE-2017-37	convention subvention	soutien financier du MESR pour l'enquête d'insertion des étudiants en LP et Master	DEVE	MESR Simone BONNAFOUS	09/02/2017			20 710		31/03/2017	01/09/2016	31/08/2017	tacite reconduction
ESPE-2017-38	contrat mise disposition locaux	convention d'utilisation de locaux pour les étudiants de 1ère et 2nde année du Master MEEF mention 2nd degré parcours CAPLP Biotechnologies avec le Lycée Léonard de Vinci à Saint Michel sur Orge	ESPE	Lycée Léonard de Vinci M. Patrick MORAINVILLE	10/02/2017	1 020				31/03/2017	01/09/2016	30/06/2017	durée habilitation
SRIL-20167-39	avenant accord cadre	avenant d'extension de la l'accord cadre de coopération avec le Cégep de la Gaspésie et des Iles	DD-SRIL	Cégep de la Gaspésie et des Iles M. Yves GALIPEAU	10/02/2017					31/03/2017	15/02/2017	01/10/2020	durée habilitation
LLSH-2017-40	convention subvention	convention de financement de la cérémonie de remise des diplômes Master LEA	LLSH	Société de location travaux publics SLTP Mme Mariam AHOUREAN	10/02/2017			650		31/03/2017	08/11/2016	28/05/2017	sans mention
SRIL-2017-41	accords de coopération internationaux	Partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs et de management d'Afrique centrale (Cameroun)	DD-SRIL	'École supérieure d'ingénieurs et de management d'Afrique centrale M. Jean NGWEM	18/04/2016					31/03/2017	18/04/2016	18/04/2021	sans mention
SRIL-2017-42	accords de coopération internationaux	convention d'application spécifique de partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs et de management d'Afrique centrale (Cameroun)	DD-SRIL	École supérieure d'ingénieurs et de management d'Afrique centrale M. Jean NGWEM	23/05/2016					31/03/2017	18/04/2016	18/04/2021	sans mention
SRIL-2017-43	accords de coopération internationaux	consortium d'appui à l'Université de Galatasaray d'Istanbul en partenariat avec l'Université Panthéon Sorbonne	DD-SRIL	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne M. Philippe BOUTRY	09/05/2016					31/03/2017	09/05/2016	09/05/2021	sans mention

SRIL-2017-44	accords de coopération internationaux	partenariat avec l'Université de Gafsa (Tunisie)	DD-SRIL	Université de Gafsa M. Elimane EL ALOUI	23/05/2016					31/03/2017	08/06/2016	08/06/2021	sans mention
SRIL-2017-45	accords de coopération internationaux	accord de coopération inter-institutionnel avec l'Université de Montréal	DD-SRIL	Université de Montréal M. Guy LEFEBVRE	29/06/2016					31/03/2017	01/07/2016	01/07/2021	sans mention
SRIL-2017-46	accords de coopération internationaux	convention d'application de l'accord de coopération avec l'Université de Montréal	DD-SRIL	Université de Montréal M. Guy LEFEBVRE vice-recteur aux affaires internationales, à la Francophonie et aux relations avec les diplômés de l'Université de Montréal; M. Paul LEWIS Doyen de la Faculté de l'aménagement; M. Franck SCHERRER directeur de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage	29/06/2016					31/03/2017	01/07/2016	01/07/2021	sans mention
SRIL-2017-47	accords de coopération internationaux	partenariat avec la Cape University of Technology (Afrique du Sud)	DD-SRIL	Cape University of Technology Dr. Azwitevhelwi NEVHUTALU; UPE M. Philippe TCHAMITCHIAN	27/06/2016					31/03/2017	20/07/2016	20/07/2021	sans mention
SRIL-2017-48	accords de coopération internationaux	partenariat avec la Nagaoka University of Technology (Japon)	DD-SRIL	Nagaoka University of Technology M. Koichi NIIHARA	17/06/2016					31/03/2017	08/06/2016	08/06/2021	sans mention
ESPE-2017-49	contrat mise disposition locaux	mise à disposition de locaux avec le Lycée Paul Eluard à Saint Denis	ESPE	Lycée Paul Eluard M. Bruno BOBKIEWICZ	23/02/2017	7 300				31/03/2017	01/09/2016	30/06/2017	durée habilitation
SRIL-2017-50	accords de coopération internationaux	avenant à la convention avec l'Université Franco-Allemande portant modification du nombre d'étudiants inscrits 2016/2017	DD-SRIL	Université Franco-Allemande Mme Patricia OSTER-STIERLE	24/02/2017					31/03/2017	01/09/2016	30/09/2017	durée habilitation
SESS-2017-51	convention subvention	renouvellement du partenariat avec le CG94 "Sport, Santé et Préparation Physique"	SESS	CG94 M. Daniel GUERIN	22/02/2017	15 655		49 000		31/03/2017	22/02/2017	22/02/2018	durée de 1 an reconductible trois fois
PATRI-2017-52	contrat mise disposition locaux	mise à disposition de locaux amphi 3 Campus centre pour la tenue de l'AG ordinaire de copropriété "Les Choux de Créteil"	PATRIMOINE	SAS FONCIA Val-de-marne M. Olivier CLAIRET	08/02/2017			417		31/03/2017	16/03/2017	16/03/2017	sans mention

MED-2017-53	convention formation	création d'une unité de formation par apprentissage (UFA) avec l'association CFA ADAFORSS et l'Institut de Formation en Ergothérapie	MED	association CFA ADAFORSS M. Xavier BOMBARD	31/08/2016			5500 par apprenti		31/03/2017	01/09/2016		sans mention
IUP-2017-54	convention partenariat	partenariat pour la mise en œuvre du Master Sciences Technologies Santé mention "Génie Civil" avec l'UPEM et l'École des Ponts	IUP	UPEM M. Frédéric TOUMAZET, Ecole des Ponts M. Armel de la BOURDONNAYE	02/02/2017					31/03/2017	01/09/2015	31/08/2020	durée habilitation
PATRI-2017-55	contrat mise disposition locaux	mise à disposition de locaux sur la site dela MIEE pour la tenue du séminaire "J'entreprends dans le Val-de-Marne" et de l'assemblée générale de l'Association Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPi)	PATRIMOINE	Association Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPi) M. Patrice SIMOUNET	20/02/2017					31/03/2017	20/04/2017	31/05/2017	sans mention
IUP-2017-56	convention partenariat	partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France pour la réalisation d'un atelier pédagogique en M1 sur les marchés privés du logement de la grande couronne parisienne	IUP	Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France M. Fouad AWADA	23/01/2017			4 000		31/03/2017	06/10/2016	31/01/2017	sans mention
DEVE-2017-57	accord cadre	domiciliation de l'Association des étudiants du Master Droit de l'immobilier	DEVE	Association des étudiants du Master Droit de l'immobilier Mme Dora PETRISSANS	03/03/2017					31/03/2017	13/02/2017	13/02/2020	tacite reconduction
DEVE-2017-58	convention partenariat	partenariat avec l'Institut du Monde Arabe	DEVE	Institut du Monde Arabe M. David BRUCKERT	06/03/2017					31/03/2017	13/02/2017	30/04/2017	durée habilitation
PATRI-2017-59	contrat mise disposition locaux	mise à disposition de locaux amphi 3 campus centre à la société COGEFI gestion syndic de copropriété les Choux de Créteil	PATRIMOINE	COGEFI gestion syndic de copropriété les Choux de Créteil M. Patrick GAULTIER	01/03/2017			417		31/03/2017	30/03/2017	30/03/2017	durée habilitation
IUP-2017-60	convention subvention	réalisation d'une étude Grand Paris Noisy le Grand	IUP	EPA Marne la Vallée M. Nicolas FERRAND	25/01/2017			5 000		31/03/2017	01/10/2016	15/03/2017	sans mention
SEG-2017-61	convention partenariat	Convention de partenariat IAE UPEC/UPEM	SEG	UPEM M. Gilles ROUSSEL	31/01/2017	83 040	110 000			31/03/2017	31/01/2017	31/01/2022	renouvellement
DD-SRIL-2017-62	accord cadre de coopération	Accord cadre de coopération avec l'Universidad Simon Bolivar (Colombie)	DD-SRIL	Universidad Simon Bolivar (Colombie) M. José Eusebio CONSUEGRA BOLIVAR	09/03/2017					31/03/2017	08/03/2017	08/03/2022	durée habilitation

DD-SRIL-2017-63	accord cadre de coopération	accord cadre de coopération avec la National Economics University (Hanoi / Vietnam)	DD-SRIL	National Economics University Prof. Dr. Tran Tho Dat	02/02/2017						31/03/2017	28/02/2017	28/02/2022	durée habilitation
DD-SRIL-2017-64	accord cadre de coopération	accord cadre de coopération avec l'Université Babes Bolyai (Roumanie)	DD-SRIL	Université Babes Bolyai M. Ioan-Aurel POP	01/02/2017						31/03/2017	01/02/2017	01/02/2021	durée habilitation
DD-SRIL-2017-65	accords de coopération internationaux	Convention de DD Master AEI avec l'Université Babes Bolyai (Roumanie)	DD-SRIL	Université Babes Bolyai M. Ioan-Aurel POP	01/02/2017						31/03/2017	01/02/2017	01/02/2021	durée habilitation
PATRI-2017-66	contrat mise disposition locaux	mise à disposition de locaux au Mail des Mèches MIEE pour le Grand Sud Est Avenir	PATRIMOINE	Grand Sud Est Avenir M. Laurent CATHALA	24/02/2017						31/03/2017	02/03/2017	02/03/2017	sans mention
DEVE-2017-67	accord cadre	domiciliation de l'Association du Master 2 Droit des Contrats Commerciaux / AM2DCC	DEVE	Association du Master 2 Droit des Contrats Commerciaux / AM2DCC M. Saifullah MIAN	14/03/2017						31/03/2017	15/02/2017	15/02/2020	tacite reconduction
DEVE-2017-68	convention partenariat	convention de partenariat BNP Paribas pour l'accueil de stagiaires, la formation des salariés et le financement de bourses	DEVE	BNP Paribas M. Serge CHEVRIER	20/03/2017						31/03/2017	01/12/2016	01/12/2019	sans mention
CAB-2017-69	convention d'engagement	convention d'engagement avec le Haut Conseil à l'Egalité entre les Hommes et les Femmes pour une communication sans stéréotype de sexe	CAB	Haut Conseil à l'Egalité entre les Hommes et les Femmes Mme Danielle BOUSQUET	06/03/2017						31/03/2017			sans mention
SCD-2017-70	convention prestation service	contrat de fourniture d'accès à la base de données Xerfi 700 d'analyse et de prévision des secteurs de l'activité économique française et internationale	SCD	Société XERFI-DGT Mme Valérie COHEN	07/03/2017	12 600					31/03/2017	01/03/2017	28/02/2018	sans mention